

Bienvenue à l'école maternelle

Jean Jacob

Livret d'accueil

◆ Rentrée 2021 ◆



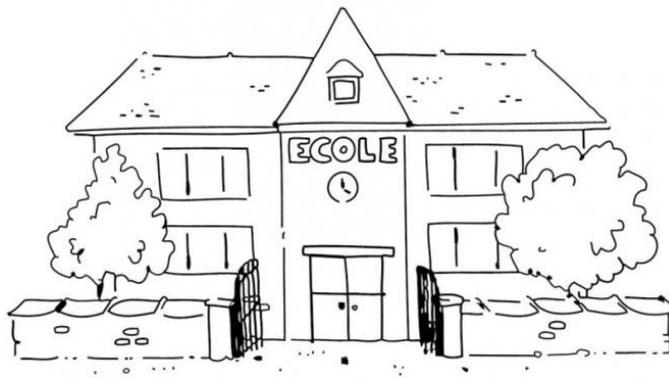
Ecole maternelle publique Jean Jacob

32 rue d'Hespel

59116 HOUPLINES

03 20 77 49 22

ce.0591440v@ac-lille.fr



Chers parents,

L'école maternelle Jean Jacob vous souhaite la bienvenue.

Nous espérons que vous trouverez dans ce livret un maximum d'informations utiles et qu'il répondra au mieux aux diverses questions que peuvent se poser des parents qui scolarisent un enfant pour la première fois ou dans un nouvel établissement.

La directrice, Mme Decherf

Les horaires de l'école maternelle

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 – 11h30
13h30 - 16h30

L'accueil des élèves se fait dans les 10 minutes qui précèdent la classe de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30. Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important pour votre enfant et pour l'organisation de l'école.

Services municipaux

Restauration scolaire

L'inscription à la cantine se fait à la mairie. Si votre enfant mange à la cantine, vous devez cocher le matin en arrivant à l'école sur la liste prévue à cet effet.

Garderie

L'inscription à la garderie se fait à la mairie.

Accueil des enfants : MATIN à partir de 7H - SOIR de 16H30 à 18H30

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la commune :

www.ville-houplines.fr



Nous vous conseillons d'inscrire votre enfant à la garderie ce qui vous permet de bénéficier de ce service en cas de retard

Parents d'élèves élus

Ils font le lien entre les familles et l'école, représentent les parents d'élèves au Conseil d'école et dans les différentes commissions (restauration, sécurité aux abords de l'école ...) en liaison avec la commune. Ils organisent des actions pour subventionner des sorties et du matériel pédagogiques. Ils sont bénévoles et nous les remercions pour leur investissement au sein de l'école.

Présidente : Mme SWITALA

Mail : delphinesw59@hotmail.fr

06 - 58 - 79 - 89 - 77

Amicale laïque Jean Jacob

L'Amicale Laïque de Jean Jacob est une association qui a pour but d'organiser des actions culturelles et de contribuer au financement des projets éducatifs sur les écoles maternelle et élémentaire Jean Jacob. Ils sont aussi bénévoles et nous les remercions pour leur investissement.

Président : M BRIOUL

Mail : olivier.brioul@gmail.com

06 - 43- 86 -88 - 99

L'équipe éducative de maternelle

Toute Petite et Petite Section



Stéphanie LEPLUS (enseignante)
Joëlle MEHADA (ATSEM)

Petite et Moyenne Sections



Véronique ESQUIVA (ATSEM)
Marianne GROSSEL (enseignante)

Moyenne et Grande Sections



Sarah CHOQUEL (ATSEM)
Kimberley DHAYER (Contrat d'apprentissage ATSEM)
Catherine GENELLE (enseignante)

Grande Section



Sarah CHOQUEL (ATSEM)
Isabelle DECHERF (enseignante et directrice)
Kimberley DHAYER (Contrat d'apprentissage)

Les locaux

6 classes de maternelle



La salle de motricité



Les sanitaires



La cour de récréation



Le restaurant scolaire



Le dortoir



Les objectifs de l'école maternelle (BO du 26 mars 2015)

L'école maternelle est la première étape de la scolarisation de votre enfant. Chacune des classes de la maternelle est très importante car elles lui permettront de construire de nouvelles compétences et de le préparer ainsi à l'entrée en CP. C'est en partant de jeux et de découvertes sensorielles qu'il va petit à petit apprendre à vivre en groupe, développer sa personnalité, communiquer et découvrir le monde qui l'entoure.

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

1) Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	<i>Le langage désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et progressivement lit et écrit.</i>
2) Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	<i>La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces expériences corporelles visent aussi à développer la coopération dans le respect des différences et contribuer ainsi à la socialisation.</i>
3) Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques	<i>Ce domaine d'apprentissage se réfère aux arts du visuel, du son et du spectacle vivant.</i>
4) Construire les premiers outils pour structurer sa pensée	<i>Il s'agit de découvrir les nombres et leurs utilisations ainsi qu'explorer les formes, les grandeurs, les suites organisées.</i>
5) Explorer le monde	<i>Ce domaine permet aux élèves de se repérer dans le temps et l'espace en explorant le monde du vivant, des objets et de la matière.</i>

Une journée-type en maternelle



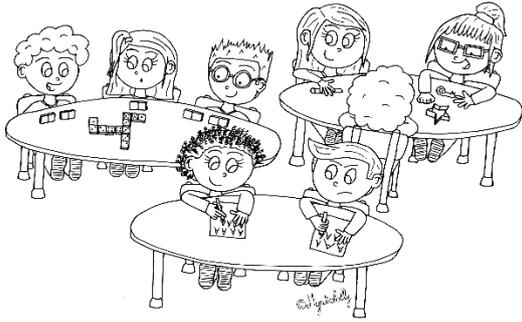
Les rituels

Ils sont organisés le matin ou au fil de la journée. Ces temps collectifs permettent aux élèves d'entrer dans les activités. Ils font partie intégrante des apprentissages.

L'accueil

Temps privilégié d'écoute et d'attention porté à chaque enfant. Moment de liaison entre le monde de la famille et celui de l'école. Ce moment d'accueil est compris entre 8H20 et 8H30





Les temps d'apprentissages

Organisés soit en grand groupe soit en petits groupes. Le temps est un facteur important : répétition et régularité sont essentielles dans la stabilisation des acquisitions.

Les regroupements

Ces temps collectifs permettent aux élèves de découvrir les activités et de communiquer sur leurs apprentissages, leurs démarches et leurs solutions.



Les temps de récréation

Organisées et surveillées par les enseignants, les récréations permettent aux enfants de profiter de l'air extérieur, de bénéficier de l'alternance des lieux, d'inventer des jeux.

La sieste ou le temps de repos

C'est un temps nécessaire aux petits. Il répond à un besoin physiologique, moteur, affectif et cognitif. Il permet à l'enfant d'être dans de meilleures dispositions pour apprendre et découvrir.



Le passage aux toilettes, l'habillage et le déshabillage

Ce sont des temps qui répondent aux besoins des enfants mais également des temps d'apprentissage de l'autonomie, de l'hygiène...

Plusieurs passages systématiques aux toilettes sont prévus sur la journée mais cela se fait aussi à la demande.

Conseils pour une toute première rentrée réussie

L'inscription des tout-petits dépend des possibilités d'accueil de chaque école : les enfants de deux ans peuvent être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de deux ans le jour de la rentrée scolaire.

La rentrée c'est quand ?

Nous organisons une rentrée « échelonnée » : il s'agit d'un aménagement de l'accueil des élèves et de leur famille lors des deux premières semaines de rentrée.

Date de rentrée des enfants nés en 2018	Jeudi 2 septembre
Date de rentrée des enfants nés en 2019	Lundi 6 septembre

L'avantage de cette pratique est de permettre à tous d'être écoutés, reconnus, informés, rassurés. Cela permet également à l'enfant de vivre cette première séparation dans le calme. L'effectif réduit autorise une prise en charge plus individualisée des enfants. Afin de favoriser ce moment si important et de prendre le temps de faire connaissance, les élèves seront reçus en petits groupes.

Puis -je rencontrer l'enseignant de mon enfant ?

- **Une réunion d'informations** a lieu au mois de juin avec l'enseignant de votre enfant (nous vous conseillons de venir sans votre enfant car il s'agit d'une réunion de présentation de l'organisation de la classe).
- **Une visite de l'école** avec votre enfant



Nous vous conseillons d'y participer. Nous pourrions répondre à vos questions et vous aborderez plus sereinement la rentrée.

Pour venir à l'école, mon enfant doit -il être propre ?

Votre enfant doit en effet être propre c'est-à-dire être capable de demander à aller aux toilettes quand le besoin s'en fait sentir. Les biberons et les couches ne sont pas acceptés à l'école.

Mon enfant peut -il prendre son doudou et sa tétine à l'école ?

Le jour de la rentrée, votre enfant peut venir dans la classe avec son doudou (si nécessaire jusqu'aux vacances de la Toussaint). La tétine est acceptée uniquement au dortoir. Pour des raisons d'hygiène, il est obligatoire d'inscrire le prénom de votre enfant sur la tétine et le doudou. A chaque vacance, les affaires sont rendues pour être lavées.

Comment préparer la rentrée avec mon enfant ?

Avant la rentrée, parlez régulièrement de l'école à votre enfant : les lieux et les personnes.

Voici quelques exemples d'activités :

Activité 1 : Lire des albums sur le thème de la rentrée à votre enfant.

Activité 2 : Ecouter des chansons sur le thème de la rentrée.

Activité 3 : Expliquer à votre enfant ce qu'il fera à l'école à l'aide des images de la journée type de maternelle de ce livret.

Activité 4 : Vous pouvez utiliser les photos de ce livret pour vous amuser avec lui : « Montre-moi ... Où est ta maîtresse ? ... Montre-moi le dortoir... ».

Activité 5 : Réaliser avec lui les petits jeux présentés à la fin de ce livret.

Comment faire le jour J ?

Accompagnez votre enfant dans sa classe et confiez-le à la maîtresse ou à l'ATSEM. Laissez-le entrer en classe avec son doudou. Dites-lui "au revoir" et "à tout à l'heure", et surtout, partez d'un air **calme et rassuré** même s'il pleure ! Un petit signe d'encouragement depuis la porte en souriant ... Par expérience, **ces pleurs cesseront dès votre départ** puis votre enfant se plongera alors dans sa matinée de "petit écolier" avec ses camarades de classe.

Marquez le prénom de votre enfant sur tous les vêtements. Cela peut vous paraître inutile mais les petits ne reconnaissent pas toujours leurs habits.

Comment habiller mon enfant pour l'école ?

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de motricité) et parfois salissantes (peinture, collage), il est **important de les habiller de façon pratique** (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, chaussures à scratchs ou à boucles). Évitez les bretelles, les lacets, les salopettes et les vêtements que vous craignez d'abîmer. Privilégiez les moufles en hiver.

Faut-il prévoir des fournitures pour la rentrée ?

Votre enfant aura besoin :

- **Une paire de chaussons** tenant bien aux pieds (éviter les ballerines qui s'enlèvent facilement), avec des scratchs ou fermeture éclair avec le nom de l'enfant
- **Un bavoir** si votre enfant mange à la cantine (à donner le lundi et il vous sera rendu le vendredi).
- **Une boîte de mouchoirs, deux rouleaux de sopalin, un paquet de lingettes pour l'année scolaire.**
- **Une grande bouteille d'eau et 1 paquet de biscuits par mois** (afin de varier et d'équilibrer les collations, nous vous sollicitons pour apporter des fruits 1 fois par an ; un tableau d'organisation vous sera proposé).
- **Deux paquets de bonbons pour l'année scolaire.**
- **Un petit sac de change** (avec le prénom de l'enfant) accroché au porte - manteau pendant toute l'année scolaire. Il faudra le remplacer au plus vite en cas d'utilisation.
- **4 photos d'identité** avec le prénom au dos le plus rapidement possible pour préparer les étiquettes

Votre enfant n'aura PAS besoin :

- d'un cartable
- de ses jouets
- de fournitures scolaires
- de bijoux
- et autres objets provenant de la maison

Quelles sont les pratiques pédagogiques de l'école ?

Les cahiers	<p>Le cahier de liaison : il doit être systématiquement signé. Il permet de vous informer régulièrement sur la vie de l'école ou de la classe. Vous pouvez aussi écrire des mots, si vous le souhaitez.</p> <p>Le cahier de vie qui regroupe les travaux des enfants, les comptines et les projets de classe qui vous sera remis avant les vacances et sera rendu à la rentrée.</p>
Evaluations	<p>Votre enfant sera évalué 2 fois dans l'année (en décembre et en juin) s'il est chez les petits et une fois au mois de juin s'il est chez les tous-petits. Le livret de compétences évaluées devra être rendu et signé.</p> <p>Nous organisons des rencontres parents/ professeur pour échanger autour des difficultés éventuelles de votre enfant au mois de décembre et juin.</p>
Dépistage APESAL	<p>Deux bilans seront proposés aux enfants en liaison avec l'APESAL, l'association pour la santé à l'école : un bilan visuel et auditif. Vous aurez bien sûr un retour par courrier vous informant des problèmes éventuels concernant votre enfant.</p>
Anniversaires	<p>Nous fêterons les anniversaires du mois à chaque fin de mois (voir l'affichage).</p> <p>Par souci d'hygiène, nous ne pouvons pas donner des gâteaux réalisés à la maison mais vous pouvez en apporter un acheté en magasin (type barre bretonne).</p>
Bibliothèque	<p>Les enfants pourront emprunter à l'école tous les 15 jours un livre de la bibliothèque municipale (1,5 euros pour l'année scolaire). Vous pouvez également emprunter des livres à la bibliothèque municipale d'Houplines. Le livre emprunté doit être rendu à l'école. Un petit sac personnel sera fourni à cet usage. Merci d'en prendre soin toute l'année.</p>
Coopérative scolaire	<p>Nous demandons une participation volontaire de 20 euros afin de nous aider à financer les projets (Carnaval, spectacle, sortie, petits déjeuners, jeux pédagogiques).</p>
Pédiculose	<p>Nous vous demandons de vérifier régulièrement la chevelure de votre enfant afin de contrôler la présence de poux.</p>
Santé et sécurité de votre enfant	<p>Si votre enfant a une allergie particulière, des problèmes de santé ou un suivi chez l'orthophoniste ou le psychologue, il faut le signaler rapidement. Lorsque votre numéro de téléphone change, vous devez m'en informer. Si vous souhaitez en cours d'année modifier ou ajouter une personne supplémentaire sur l'autorisation de sortie, vous avez la possibilité de le faire.</p>

Mon enfant est porteur d'un handicap. Quelles démarches faut-il effectuer pour son entrée à l'école ?

Tout enfant présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école le plus proche de son domicile. Pour favoriser la scolarisation et répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap, tout est mis en œuvre pour construire un projet personnalisé de scolarisation (PPS) aussi opérationnel que possible dès lors que la famille a saisi la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes en situation de handicap.

Afin de vous aider dans les démarches, vous pouvez solliciter :

Enseignant référent	<u>Monsieur Deboudt</u> Gestion des dossiers des enfants à besoin éducatifs particuliers Collège Salengro 59 116 Houplines 03 20 39 79 91
La cellule d'écoute nationale Aide Handicap Ecole	Un numéro vert unique permet de joindre, grâce à un serveur interactif et selon le besoin, soit la cellule départementale, soit la cellule nationale Aide handicap École. Il s'agit du 0 805 805 110.

Mon enfant a des soucis de santé. Faut-il en informer l'école ?

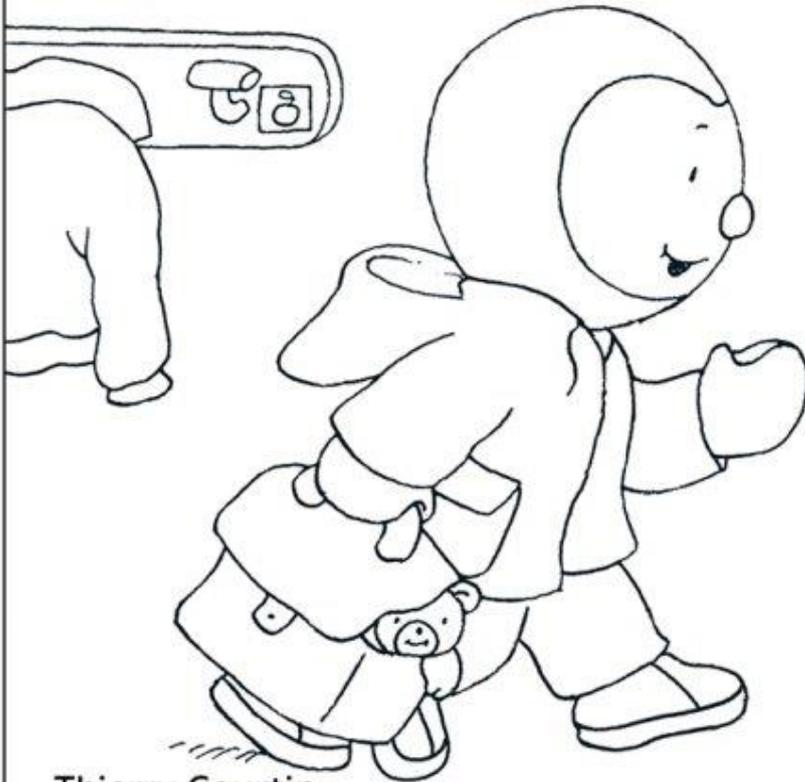
Il est important pour la sécurité de votre enfant de nous communiquer les allergies et les soucis de santé éventuels de votre enfant. Nous mettons en place un **Projet d'accueil individualisé (PAI)** qui nous permet de donner à votre enfant un traitement en cas de nécessité.

Sans PAI aucun médicament ne sera administré à votre enfant.



T'choupi

rentre à l'école



Thierry Courtin

 Nathan

Extrait de :

T'choupi rentre à l'école

T'choupi, illustration de Thierry Courtin © Nathan

> Téléchargez d'autres coloriages sur
www.grandiravecnathan.com

Colorie toutes les bonnes réponses, puis l'image au centre !

